



Echanges CESE – LPEC – PPE 2024-2033

6 décembre 2022



Echange Conseil économique social et environnemental

1. Actions information Collectivités/Acteurs économiques Août-Nov. 2022
2. Les propositions de mix Energies renouvelables thermiques pilotables
3. Contribution à la concertation nationale sur le mix énergétique français (< 31/12/2022)
4. Prise en compte du Code de la Santé dans les lois d'accélération des EnR
5. Prise en compte du Patrimoine et Paysage pour le développement des EnR
6. Points divers

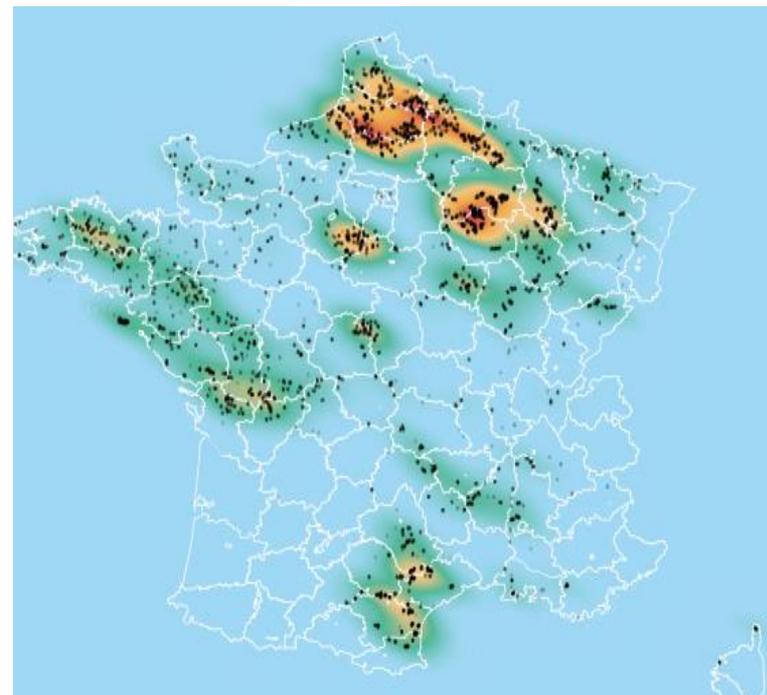


ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l' AISNE et la MARNE

Une association de l'Aisne et de la Marne

1. Une démarche **interdépartementale et interrégionale** au sein des 2 régions françaises les plus impactées par l'éolien terrestre en France
2. Une action au niveau national pour un équilibre des sources d'énergie **accepté, durable et efficace**
3. Une valorisation des atouts du territoire : **air, eau, terre, soleil**
4. Actions : **Information et débat public** avec les milieux économiques et les décideurs politiques régionaux



Information période Août-Novembre 2022

1. Analyse rapports RTE et ADEME, AIE et établissement mix énergétique Enrtp (Août/Septembre)
2. Coordination interrégionale (Grand-Est, BFC, Occitanie, HDF, Vienne,..) et nationale (FED, CEREME, PNC,..)
3. Rencontres avec les Maires et Intercommunalités de l' Aisne et de la Marne
4. Courriers à 25 décideurs nationaux (**Sénat, AN, ARF, ADF, AMF, AMRF, CESE, EDF, RTE, CRE, ADEME, CNI – CSF Nouveaux systèmes énergétiques, SER, Enerplan, GPSE, CNDP, CNTE, SGI, SGPE, Académie de Médecine, CR GE, CD51, Préfet GE, Préfet Marne**)
5. Trois réunions d' information en Octobre à Fère-en-Tardenois, Fismes et Braine
6. Conférence de presse le 11 novembre à Brenelle
7. Communiqué de presse du 2 décembre à Braine

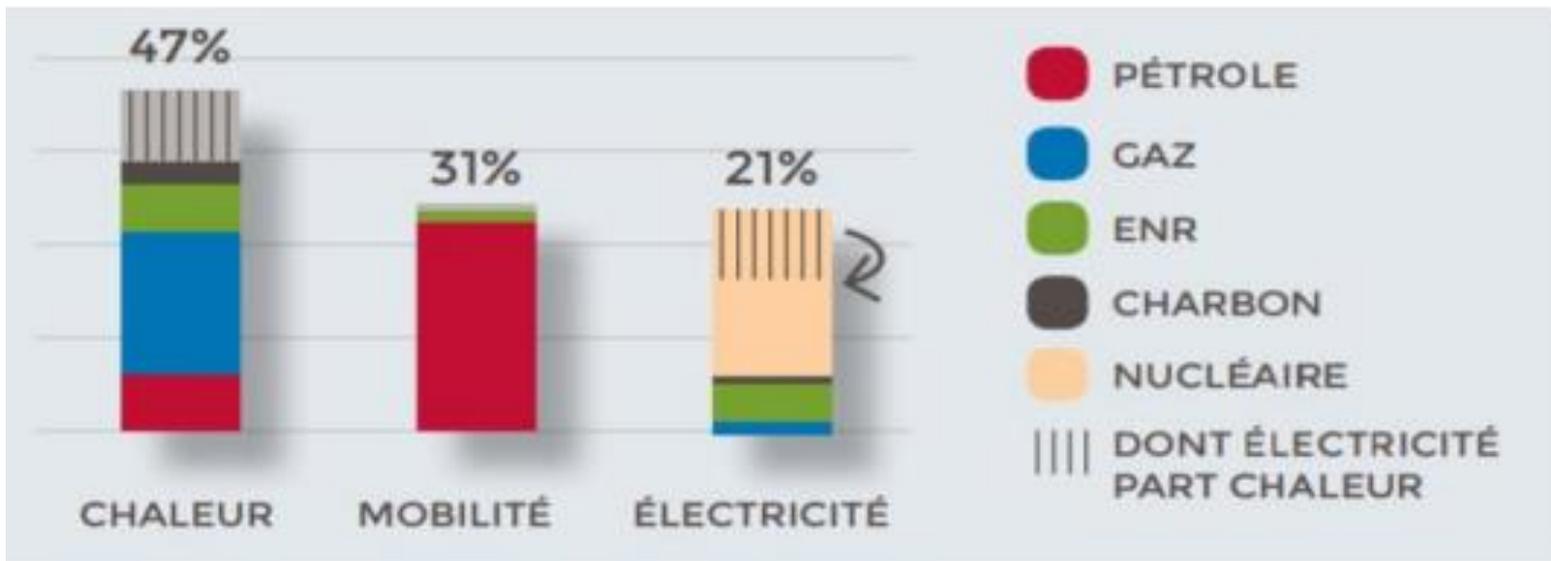
OUI

**AUX VÉRITABLES ÉNERGIES VERTES RENOUVELABLES,
CELLES PRODUITES SUR LES TERRITOIRES PAR :**



**MOBILISONS-NOUS LORS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE NATIONALE
POUR PORTER NOS PROPOSITIONS
AUX PARLEMENTAIRES ET AU GOUVERNEMENT**

PPE: verdissement des énergies carbonées (chaleur et transport) à coût collectif maîtrisé



Valorisons les ressources de la terre et profitons des rayons du soleil



ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l'AISNE et la MARNE



2020 : 69 TWh
2050 : 130 TWh

Biomasse

Comment : Centrales de chauffage urbain, chaudières bois, inserts individuels

Gain : Électricité des radiateurs électriques, chauffe-eaux électriques, source bois/biomasse à augmenter en FR

Où ? Centrales, maisons, immeubles, réseaux de chaleur, installations industrielles



2020 : 2,5 TWh
2050 : 80 TWh

Méthanisation

Comment : Des méthaniseurs associant déchets verts et OM pour produire biométhane et engrais

Gain : Économie circulaire produisant chaleur, biogaz, digestats et fertilisants

Où ? Le long des voies ferrées, voies d'eau, autoroutes, routes



2020 : 2,2 TWh
2050 : 8,5 TWh

Solaire Thermique

Comment : Produit de l'eau chaude (chauffe-eaux solaires individuels ou collectif)

Gain : Électricité des chauffe-eaux électriques

Où ? Sur les immeubles, bâtiments collectifs

2020 : 13 TWh
2050 : 125 TWh

Solaire photovoltaïque

Comment : Électricité produite par des panneaux (industrialisation FR comme les batteries)

Gain : Électricité additionnelle heures de pointe de la journée

Où ? Sur les maisons, parkings, bâtiments collectifs, hangars, les bâtiments logistiques, les friches industrielles et agricoles



Récupérons la chaleur de l'air et de la terre

Sauvegardons l'eau et son énergie



ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l'AISNE et la MARNE



2020 : 38 TWh

2050 : 270 TWh

Pompes à chaleur

Comment : Chaleur eau/air récupérée par des pompes à chaleur individuelles, collectives, industrielles

Gain : Électricité, radiateurs électriques, équipements industriels

Où ? Sur les maisons, les immeubles, les bureaux, les bâtiments collectifs, les bâtiments industriels

2020 : 2,7 TWh

2050 : 20 TWh



Géothermie

Comment : des installations individuelles (Puits canadiens ou des centrales de chaleur)

Gain : Electricité des système de chauffage

Où ? En zone urbaine ou industrielle (Immeubles, usines)



2020 : 60 TWh

2050 : 90 TWh

Hydroélectricité

Comment : Augmenter le rendement des STEP et développer les unités de plus de 1MW au fil de l'eau (rivières, barrages, hydroliennes)

Gain : Énergie plus régulière et valorisation de l'hydraulique fatale qui va dans la mer, réduction des crues

Où ? Barrages et lacs de plaine qui régulent les crues et alimentent en eau la profession agricole



Barrages collinaires

Comment : Avec des retenues hors réseau hydrographique (Captage ruisseau, eaux pluviales, ruissellement), sur le lit mineur ou le lit principal du rivièr (Ex : Dordogne, Ain)

Gain : Récupérer une partie des 500 000 mrd m³ de pluie et neige qui tombent chaque année (Stockage des barrages français 7,6 Mrd m³ pour 453 km², 0,08% de la SAU française)

Où ? Dans les thalweg et proche des cultures pour éviter le pompage dans la nappe

Bilan débats publics octobre 2022 et recommandations pour le mix énergétique français



- ▶ Les débats publics organisés en octobre 2022 par EEDAM à Fère-en-Tardenois, Fismes et Braine ont nourri des **échanges entre des experts régionaux et nationaux et les élus et acteurs économiques pour partager les enjeux et atouts de l'Aisne et la Marne pour y développer des projets valorisant l'énergie disponible dans l'air, la terre, le soleil et l'eau afin d'y satisfaire rapidement les besoins de chaleur, de mobilité et d'électricité.**
- ▶ La **décarbonation de la chaleur (47% des besoins énergétiques de la France)** nécessite un **développement industriel et massif des pompes à chaleur, de la géothermie, de la biomasse, du biogaz et des panneaux thermiques et photovoltaïques.**
- ▶ La **décarbonation de la mobilité (31% des besoins énergétiques de la France)** nécessite un **développement industriel et massif des biocarburants, biogaz, électricité décarbonée (nucléaire, hydroélectricité) et hydrogène.**

Propositions d'EEDAM validées par les experts, les élus et les acteurs économiques concernés



Lors des 3 débats publics qui ont rassemblé au total près de 150 personnes, EEDAM a mobilisé plus de 10 experts nationaux (EDF, FEDENE, CRECEP,FRSEA HDF,..) de nombreux agriculteurs et une vingtaine d'élus régionaux et nationaux (CR HDF, CR GE, CD02, CD51, Pdt EPCI, Maires,..) qui ont soutenu les propositions d'EEDAM :

- ▶ EDF (PAC, solaire, méthanisation ,hydraulique,...)
- ▶ FEDENE
- ▶ AFPAC
- ▶ Industriels du solaire du Grand Est
- ▶ Acteurs secteur agricole (PV hangars, Méthanisation, retenues collinaires,...)
- ▶ Sites & Monuments
- ▶ Académie de médecine

EEDAM note que ces acteurs directs de la transition énergétique pourraient être auditionnés par le CESE lors des prochaines étapes de la LPEC et de la PPE 2024-2033

L'Hydraulique

→ CHIFFRES CLÉS

• L'hydroélectricité est la 1^{ère} des énergies renouvelables.

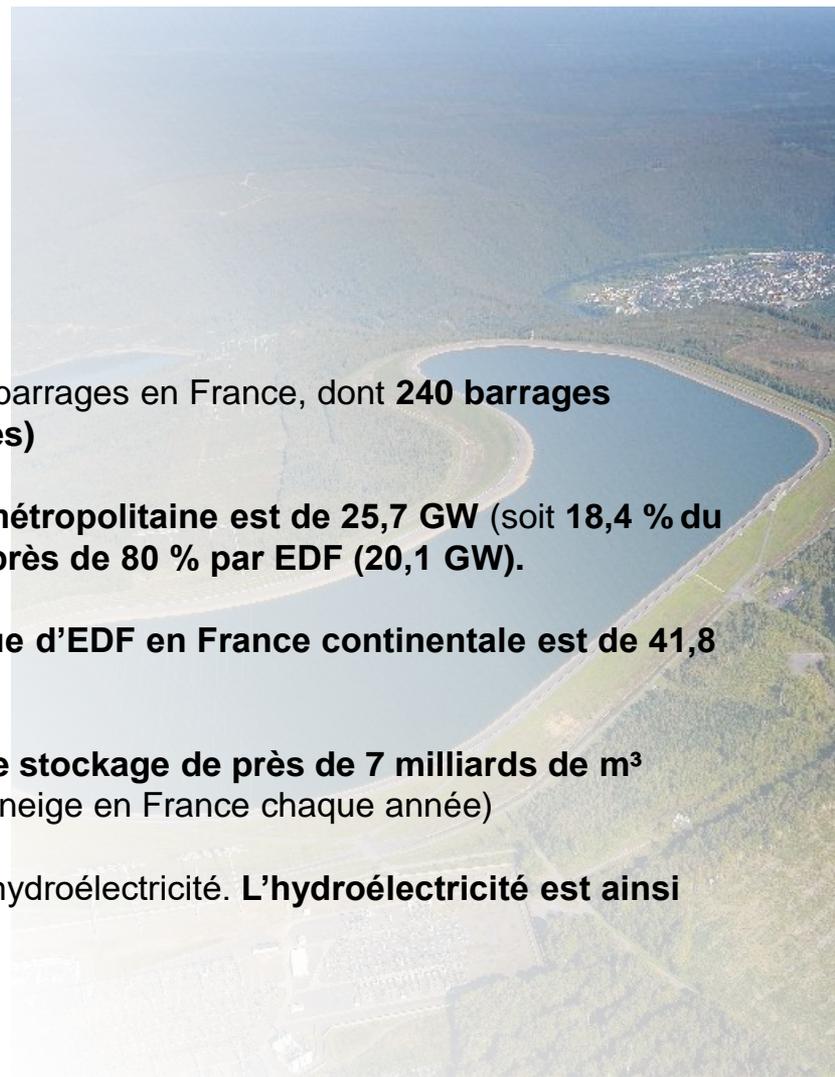
• EDF exploite **427 centrales hydrauliques** et plus de 600 barrages en France, dont **240 barrages classés A & B** (dont la hauteur est supérieure à 10 mètres)

• La puissance installée de l'hydroélectricité en France métropolitaine est de **25,7 GW** (soit 18,4 % du parc de production d'électricité). Elle est exploitée à près de 80 % par EDF (20,1 GW).

• En 2021, la production d'électricité d'origine hydraulique d'EDF en France continentale est de **41,8 TWh**, soit 10 % de la production totale d'électricité d'EDF.

• Les barrages exploités par EDF en France permettent le stockage de près de **7 milliards de m³** d'eau. (503 milliards de m³ d'eau apportés par la pluie et la neige en France chaque année)

• **90%** des français ont une bonne ou très bonne image de l'hydroélectricité. **L'hydroélectricité est ainsi l'énergie qui a la meilleure image auprès des français.**



Le BioGAZ



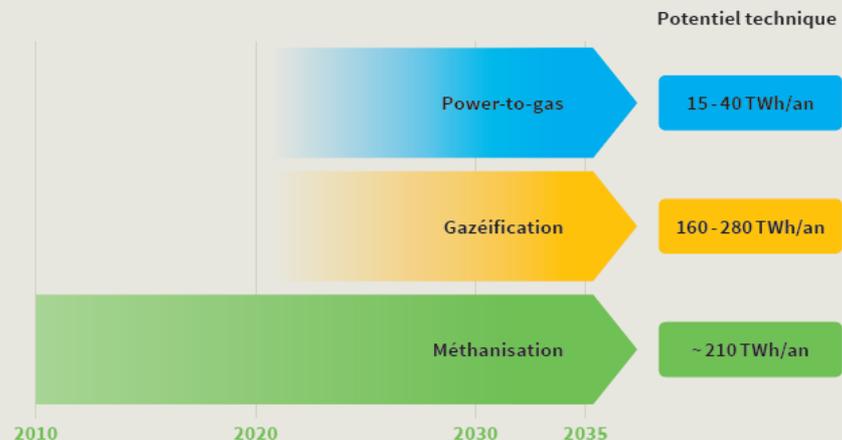
Méthanisation Pyrogazéification Power to Gas

3 procédés permettant la production de « gaz vert », énergie renouvelable non fossile, proche de [la neutralité carbone](#), contribuant ainsi à la transition écologique.

Pour une consommation gaz France 2016 de 463 TWh, l'étude montre la possibilité d'atteindre **100% de gaz renouvelable en 2035** en France.

Potentiel technique à horizon 2035 des nouveaux procédés de production de biométhane

Sources : Étude de potentiel de méthanisation ADEME-SOLAGRO 2013 - Étude gazéification GRDF/MEDDE/MAAF/MEF - Étude power-to-gas ADEME/GRTgaz



Les PAC , Pompes à chaleur

- La POMPE À CHALEUR affiche des performances permettant d'importantes ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (**4 kWh de chaleur pour 1 kWh d'électricité consommée**).
- Les pompes à chaleur permettent de **DIVISER PAR 10 LES ÉMISSIONS DE CO2** par rapport à une chaudière classique.
- Avec plus d'**UN QUART DES ÉMISSIONS NATIONALES DE CO2** issues du **SECTEUR DU BÂTIMENT**, **les PAC apportent une solution déterminante pour atteindre les objectifs de la PPE et de la SNBC**.
- 37,5 Millions de logements en France
- Environ 350 000 logements mis en chantier ces dernières années
- Un potentiel annoncé de 400 000 PAC R/O et R/R à partir de 2023

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les PAC devraient chauffer au moins 43 % des bâtiments dans le monde d'ici à 2050. En France, seuls 7 % des logements et 6 % des surfaces tertiaires en sont équipés,



Le Solaire



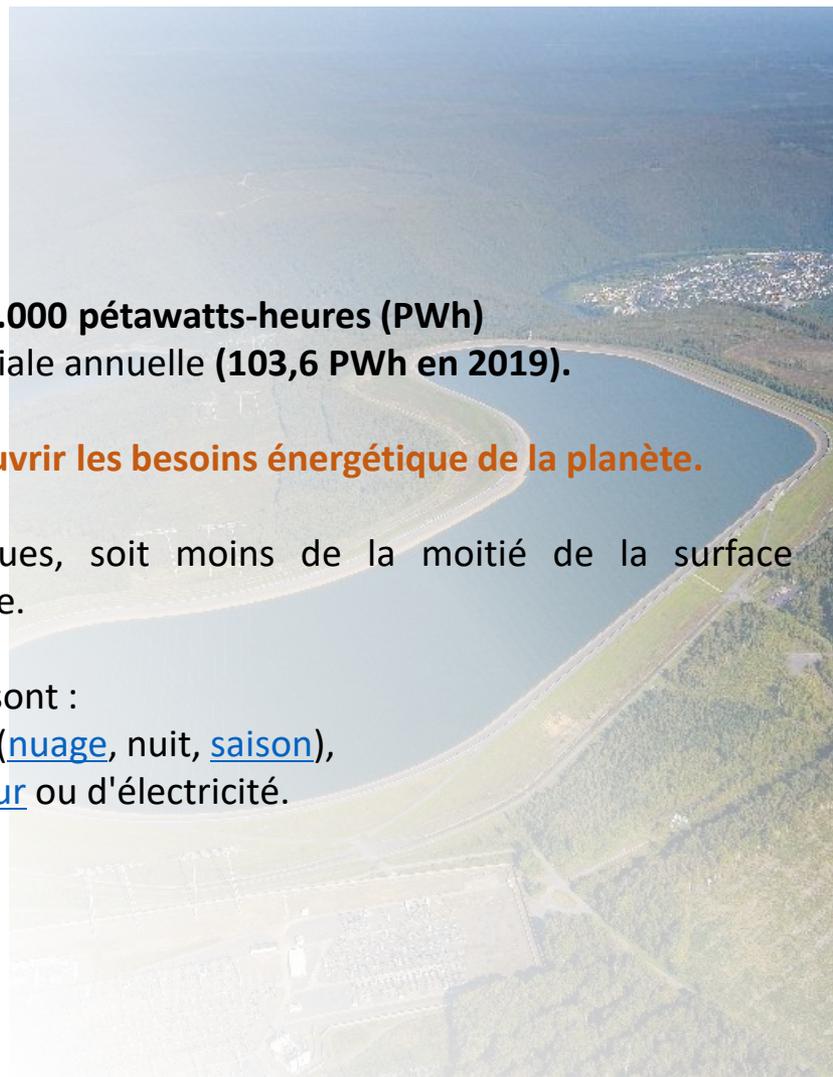
La quantité d'[énergie](#) reçue par la [Terre](#) est considérable. **1.070.000 pétawatts-heures (PWh)**
=> soit plus de 10.000 fois la consommation énergétique mondiale annuelle (**103,6 PWh en 2019**).

Exploiter seulement 0,01% de cette énergie suffirait donc à couvrir les besoins énergétique de la planète.

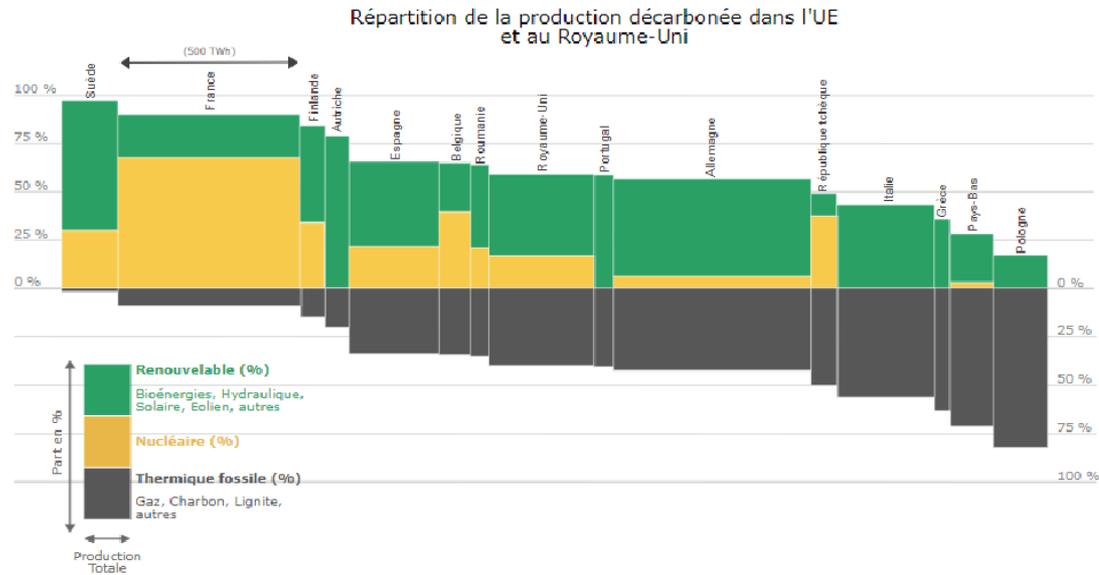
En France, 5.000 km² de panneaux solaires photovoltaïques, soit moins de la moitié de la surface bâtie, suffiraient à assurer la consommation électrique nationale.

Les freins au développement de l'exploitation de cette énergie sont :

- Sa production intermittente, en fonction de l'ensoleillement ([nuage](#), nuit, [saison](#)),
- la difficulté de son stockage, que ce soit sous forme de [chaleur](#) ou d'électricité.



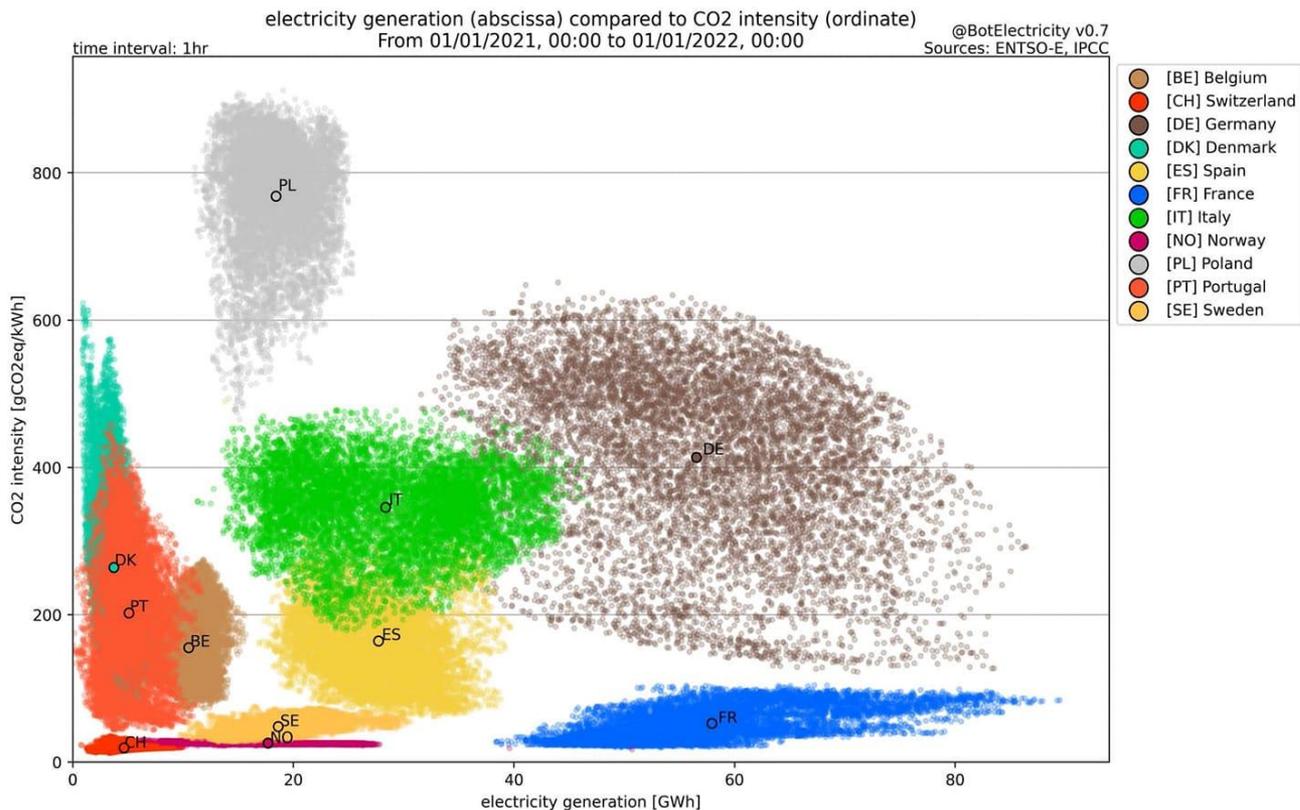
Les mix énergétiques dédiés à l'électricité : en Europe



Données : ember-climate.org

La France n'est pas en retard contrairement aux affirmations de l'Union européenne

Quantité de CO₂ produit par kWh générée sur les 365 jours de l'année 2021 (gCO₂eq/kWh en ordonnée) en fonction de la production (MWh en abscisse), pays par pays (par couleur)



Conception énergétique des bâtiments

- ✓ Bâtiments standards individuels (maison et appartements) avec PAC et PV et régulation;
- ✓ PAC et PV pour le tertiaire (Industrialiser et augmenter la capacité des PAC);
- ✓ PAC et PV pour les batiments historiques Solutions et objectifs;
- ✓ PAC et PV pour les batiments des collectivités / Solutions et objectifs;
- ✓ Renovation existant standardisée et pas sur mesure pour accélérer et baisser les coûts

Un Mix équilibré

- ✓ Mix avec des techniques maîtrisées;
- ✓ Mix avec des solutions rapides à mettre en œuvre;
- ✓ Mix avec les ressources naturelles et renouvelables grâce au soleil;
- ✓ Mix répondant aux besoins-clé (47% chaleur / 31%mobilité);
- ✓ Mix territorialisés pour les EnR;
- ✓ Représentants des collectivités/EPCI dans les Comités régionaux de l'énergie (CRE);
- ✓ Mécanisme de Concertation/Consultation des CRE avant décisions

Enjeux économiques et impacts territoriaux Eolien terrestre

- ✓ Impact sur le coût de l'énergie de base (yc compris pb éoliennes EU);
- ✓ Impacts sur le réseau électrique RTE et Enedis;
- ✓ Impact sur le besoin de gaz et cout énergie pour intermittence (Import.GNL)
- ✓ Impact sur le contenu en CO2 du mix français (cout complet et effet back-up;
- ✓ Impact sur l'indépendance énergétique
- ✓ Impact sur la réindustrialisation énergétique de la France
- ✓ Impact sur le fonctionnement des conseils municipaux et la démocratie
- ✓ Impact et concertation ouverte et transparente sur les territoires impactés 15 à 25 km de rayon / caractère inadapté du rayon de 6 km des EP
- ✓ Impact sur le patrimoine culturel
- ✓ Impact sur les paysages
- ✓ Impact sur la santé
- ✓ Impact sur la valeur des biens
- ✓ Impact économie des territoires (tourisme, désertification, départ résidents,..)
- ✓ Impact biodiversité

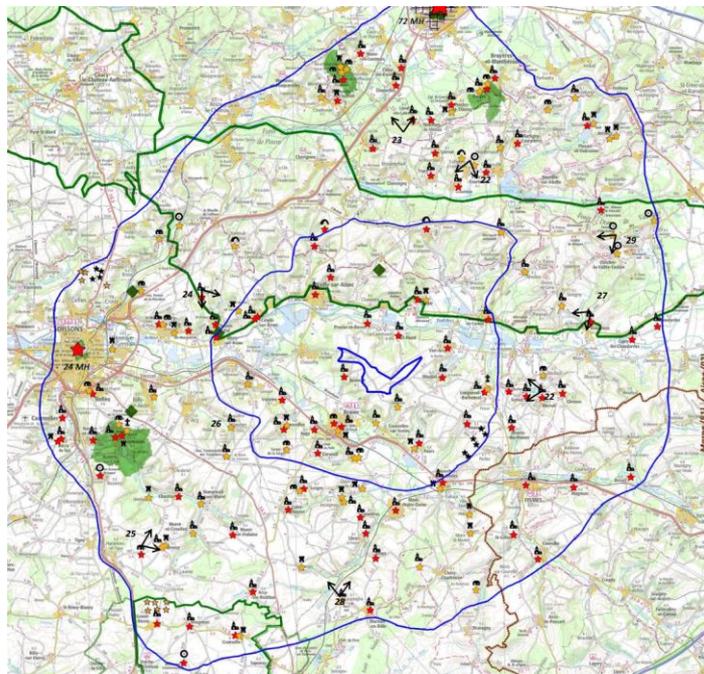
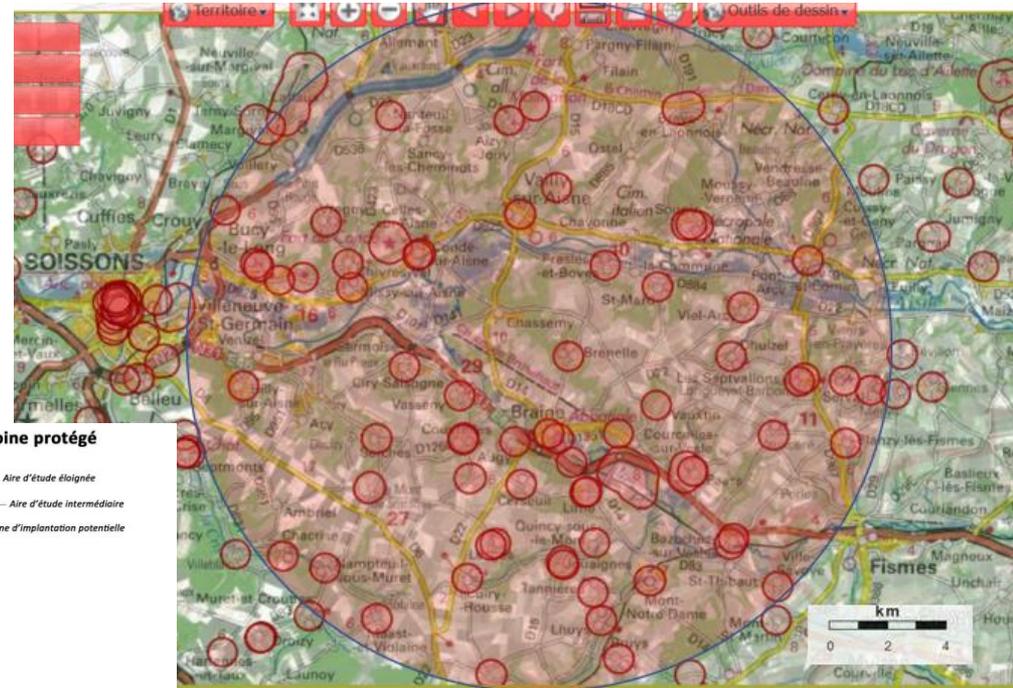
Industrialisation - 8 propositions 6000 c en section 4

- ✓ Plan Chaleur (47% des usages);
- ✓ Plan mobilité décarbonée;
- ✓ Plan biogaz;
- ✓ Plan industriel PAC amont et aval;
- ✓ Plan industriel PV amont et aval

- **Prise en compte insuffisante**

Exemple de l'enquête publique du projet de parc éolien des 3 Communes du Plateau.

Le rapport de la MRAE ne liste que 36 sites protégés dans un rayon de 12 km alors que le Ministère de la Culture et le document du maître d'ouvrage en recense plus d'une centaine.



*Atlas des Patrimoines –
Ministère de la Culture*

- Prise en compte insuffisante
- Le patrimoine ne se réduit pas aux sites protégés
 - Un héritage culturel et paysager auquel les habitants sont viscéralement attachés.
 - Cadre de vie
 - Typicité des paysages
 - Lieux de mémoire

« Nous avons quitté Reims pour profiter du calme et du paysage... »

Enquête publique :
+ de 20+% des contributions insistent sur le patrimoine.

« ARRÊTEZ de saccager ce magnifique pays ravagé par toutes les guerres et qui n'a pour vivre que ses paysages et son histoire ! »

Contributions et pétitions autour des projets de parc éolien de Ressons et des 3 Communes du plateau

- Prise en compte insuffisante
- Le patrimoine ne se réduit pas aux sites protégés
 - Un héritage culturel et paysager auquel les habitants sont viscéralement attachés...
 - et dont la préservation est la clef du développement de nos territoires.
 - Attractivité (Tourisme, tissu économique et social, etc.)
 - Habitat et nouveaux usages

« En ma qualité de membre de la commission « tourisme » de la CCVA, je ne peux que regretter de voir les efforts des élus pour vanter les atouts de la vallée de l'Aisne et du pays Soissonnais anéantis par la transformation de notre territoire en zone Seveso (...) »
(Bruno Pequin, maire délégué de Révillon)

Enquête publique du projet de parc éolien des 3 communes du plateau

« Un changement majeur : les acheteurs ne sont plus seulement acquéreurs d'une habitation mais il se positionnent souvent d'emblée comme porteurs d'un projet plus large (...). Dans le même temps, le candidat à l'achat s'inquiète de l'environnement : les autoroutes, les TGV et les éoliennes exercent un effet repoussoir. » (Patrice Besse)



Santé - Constats

- ✓ **Plus de 20% des participants** à une enquête publique récente considèrent que la **santé n'est pas prise en compte dans l'évaluation des projets éoliens** et que ces projets ont un impact sur la santé (Reconnu par de nombreux tribunaux en France et en Europe);
- ✓ Les aérogénérateurs géants sont soumis aux codes de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Energie **et échappent aux réglementations du code de la Santé et du Patrimoine;**
- ✓ Les impacts sur la Santé ont fait depuis 2006 (rapport Chouard) l'objet de rapports de l'Académie de Médecine et de l'ANSES **qui n'ont pas été repris dans la législation, notamment sur les niveaux de bruits, les basses fréquences (infrasons), les effets stroboscopiques, les clignotements et les effets d'encercllement;**
- ✓ Le Président de l'Académie de Médecine, Pr P. Tran Ba Huy a été saisi le 1^{er} octobre 2022 et **a accepté de réouvrir son rapport de 2017 notamment sur ses recommandations non prises en compte et** suite aux observations constatées en France et en Europe;
- ✓ Le point-clé pour la santé comme pour la sécurité est **la distance aux habitations qui n'a pas évolué depuis 20 ans** alors que les hauteurs des éoliennes ont été multiplié par 3;
- ✓ Les demandes portées par de nombreux députés des territoires ruraux **de porter la distance aux habitations à 10 ou 12 fois la hauteur Mât+pale** comme dans de nombreux pays européens a été rejeté en première lecture au Sénat et à l'Assemblée nationale;

EEDAM fait 2 constats à la veille de décisions-clé pour notre futur énergétique

- ▶ manque d'information préalable sur les options du mix énergétique et de l'absence de réalisme économique, social, environnemental et énergétique lors des débats au Sénat et à l'Assemblée nationale sur la loi d'accélération des énergies renouvelables en oubliant les enjeux fondamentaux de la chaleur et de la mobilité. Poussés par une idéologie européenne sur les énergies renouvelables, les parlementaires ont également oublié la prise en compte du Code la Santé et du Patrimoine alors qu'il s'agit de toute évidence d'impacts significatifs reconnus par les tribunaux en France et en Europe.
- ▶ Cette situation est aggravée par l'absence d'échanges préalables avec les élus des territoires car les énergies renouvelables sont des énergies locales. Cette situation est anormale à la veille du débat sur les enjeux à moyen et long terme des orientations énergétiques de la France, une des clés pour la réindustrialisation et la compétitivité de nos économies régionales et nationales.

Moratoire pour les éoliennes terrestres plein champ dans l'attente d'une justification économique, sociale, environnementale et énergétique par un organisme indépendant auprès de la représentation nationale

- ✓ Consommation espace/Terre agricole plus que toute autre solution;
- ✓ Industrialisation des espaces ruraux;
- ✓ Absence de prise en compte en amont des documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU..) qui doivent être opposables;
- ✓ Absence de prise en compte des rejets des conseils municipaux;
- ✓ Absence d'évaluation économique, sociale, environnementale et énergétique

Les principaux constats du CESE

- ✓ L'accélération risque d'amplifier les oppositions locales
- ✓ Pts sensibles : D'abord éolien terrestre, aussi éolien marin, parcs solaires, méthaniseur
- ✓ Modification de l'équilibre du territoire quand les infras sont visibles
- ✓ Maires pas informés et consultés par les promoteurs

Les propositions du CESE pour la LPEC et PPE3

- ✓ Débat public CNDP (pas retenu par le gouvernement)
- ✓ Caractère Plan/Programme de LPEC et PPE
- ✓ **Evaluation socio-économique sur le cycle de vie de chaque EnR**
- ✓ Contrat de service public vs opération 100%privée donc suivi public
- ✓ **Développer les filières industrielles et l'emploi**
- ✓ Evaluer les impacts sur la santé
- ✓ Favoriser les concertations territoriales pour tout projet et intégration SRADDET, SCoT, PLU

Observation : Vision intégrée du développement économique dans les SRADDET car l'énergie est un moyen et pas une finalité et doit satisfaire à la cohérence économique et à la cohésion territoriale

Braine 6 décembre 2022

Merci pour votre écoute



debatenergieaisne@gmail.com

debatenergiemarne@gmail.com

<https://www.eedam.fr>